



# CLÔTURE DES ÉPIZOOTIES DE GRIPPE ÉQUINE FRANCE

*Communiqué de presse - 9 juillet 2012*

**Pour faire suite aux différentes réunions de la Cellule de Crise du RESPE en mai et juin derniers, un dernier bilan est présenté ci-dessous et vient clore l'épizootie et les différents foyers.**

## **Bilan des foyers**

Sur l'ensemble de la période, 8 foyers de grippe ont été recensés.

La **première épizootie** a débuté le 4 mai pour se terminer début juin. Cet épisode a regroupé 3 foyers confirmés dans le Calvados (14), 2 chevaux positifs présents au CSIO 5\* de La Baule et le foyer dans l'Oise (60).

Les chevaux concernés étaient principalement des chevaux de sport de haut niveau (plus dans les foyers du Calvados : poulinières, jeunes chevaux et poulains y étant stationnés). Les symptômes observés ont été toux, jetage et hyperthermie, variables d'intensité selon le statut vaccinal des animaux. Les effectifs touchés étaient dans la majorité bien vaccinés, deux fois par an pour les équidés de concours internationaux et annuellement pour les autres. Seuls les jeunes chevaux (<3 ans) et les poulinières du 3ème foyer du Calvados n'étaient pas vaccinés ce qui a entraîné le décès d'un poulain de 10 jours.

Le 25 mai, un **second épisode** de grippe sans lien épidémiologique avec le 1er a commencé par la confirmation d'un foyer dans un centre équestre des Yvelines (78). Le 2ème foyer de cet épisode concernait un autre centre équestre des Yvelines géographiquement proche du premier.

Les équidés de ces foyers comptaient des chevaux de sport de niveau régional ou local et des chevaux de loisirs, les symptômes étaient les mêmes que précédemment. Les chevaux étaient vaccinés annuellement et participaient à des concours régionaux. C'est d'ailleurs cet élément qui a permis de faire le lien entre les deux foyers de cet épisode.

**Deux autres foyers** ont également été enregistrés :

- le 25 mai, dans le Calvados (14), concernait un centre équestre. Le cheval positif avait été récemment importé du Portugal, avait transité par un marchand de chevaux et était non vacciné contrairement à l'intégralité de l'effectif dans lequel il a été introduit. Présentant de la toux et du jetage dès son arrivée, il a été mis à l'écart des autres chevaux présents ; le foyer ne s'est pas étendu.
- le 15 juin, dans l'Essonne (91), 3 chevaux positifs ont été confirmés dans un centre équestre. Un cheval introduit quelques jours auparavant en provenance d'Espagne présentant quelques jours après son arrivé, toux, jetage et hyperthermie serait vraisemblablement à l'origine du foyer. Les animaux de cet effectif étaient vaccinés annuellement ; le statut vaccinal du cheval introduit n'a pu par contre être certifié.

Ces deux derniers foyers peuvent être classés « hors épizooties ». Il s'agit de foyers isolés ; aucun lien épidémiologique n'a été mis en évidence avec les 2 épisodes précédemment listés.

Le suivi épidémiologique des souches virales identifiées sur les chevaux positifs, effectué par le laboratoire Frank Duncombe a permis la classification et le regroupement des foyers, des souches différentes ayant été typées. Cependant, le virus responsable de ces 8 foyers appartient à ceux circulant actuellement sur le territoire et identifiés en France depuis de plus de cinq ans. Pour exemple, la souche isolée sur l'épizootie en cours est proche de celle identifiée lors de l'épizootie de 2011.

Hormis les foyers recensés, de nombreux chevaux symptomatiques ont été rapportés au RESPE sans pouvoir être confirmés par des analyses de laboratoire.

## **La vaccination en question**

Ces épisodes de grippe au sein de la filière Sport ont permis de mettre en évidence un élément important en termes de gestion sanitaire :

- une population de jeunes chevaux, souvent peu ou pas vaccinée avant une première participation en compétition, occasionnant lors de foyer de grippe, une extension importante et rapide au sein d'un effectif, avec des animaux présentant des symptômes marqués.

La vaccination étant la principale mesure de précaution vis-à-vis de la maladie, le respect du calendrier vaccinal de primovaccination est essentiel pour l'obtention d'une bonne immunité vaccinale. L'ensemble des professionnels

présents au sein de la cellule de crise en ont pris pleinement conscience et une réflexion sur l'harmonisation des pratiques et réglementations sur la vaccination va être menée.

### **Importance de la veille sanitaire et de la mobilisation des professionnels**

Grâce à la mobilisation des socioprofessionnels et des vétérinaires autour du RESPE et à une meilleure remontée des informations de terrain vers le réseau, la gestion et la communication autour de ces foyers a pu se dérouler avec fluidité et permis de stabiliser rapidement la situation alors qu'une extension importante du nombre de foyers aurait été possible. Malgré des conséquences économiques et sportives, les professionnels ont su réagir face à cette situation à risque : parmi les mesures mises en place, peuvent être citées plusieurs reports ou annulations de concours et manifestations, également un renforcement des contrôles (carnet, vaccination..) en particulier pour les épreuves jeunes chevaux.

**En conclusion, la sensibilisation et la responsabilisation de tous les acteurs de terrain et les mesures de prévention mises en place ont montré leur efficacité. Les deux épisodes de grippe, comme les foyers isolés, sont désormais considérés comme clos au vu des dernières informations recensées.**

#### **\* La cellule de crise du RESPE**

*Déclenchée le 10 mai, elle regroupe les vétérinaires de terrain et de l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale des Courses Françaises, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, le Laboratoire Frank Duncombe, la Société Hippique Française, le Trot et le RESPE.*

---

RESPE - RÉSEAU D'ÉPIDÉMIO-SURVEILLANCE EN PATHOLOGIE ÉQUINE

6 avenue du Maréchal Montgomery - 14000 CAEN - 02 31 57 24 88 - [www.respe.net](http://www.respe.net) - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)

Association Loi 1901 - SIRET : 504 609 322 00020